

Réf: Dossier 199587

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE MAXIMILIEN D'ELECTRICITE ET DE BATIMENT » en abrégé « EMEBAT »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
MACA-EXTENSION, Lot 104, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE MAXIMILIEN D'ELECTRICITE ET DE BATIMENT » en abrégé « EMEBAT »

Objet :

- Electrification rurale,
- Installation de caméra,
- Installation de clôture électrique,
- Installation de climatisation,
- Portail motorisé,
- Plomberie,
- Peinture
- Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
MACA-EXTENTION, Lot 104, Ilot 56

Dirigeant(s) M GBEDJE ALLOUDAN DESMON MAXIMILIEN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03381 du 24/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23975/GTCA/RC/2023 du 24/03/2023

